

une terrible semonce dont il fut affecté, car il alla aussitôt s'en plaindre à M. Girouard.

"M. Masson ne vous a rien dit de trop," se contenta de répondre M. Girouard.

Les prisonniers, fatigués de cette vie de privations et d'anxiété, demandaient vainement qu'on fit leur procès et qu'on décidât de leur sort; Colborne hésitait, retardait. Enfin, lord Durham arriva avec la mission de pacifier le pays. On s'attendait à une amnistie générale; on se trompa.

Un dimanche matin, MM. Wolfred Nelson, R. S. M. Bouchette, L. H. Masson, J. H. Goddu, Siméon Marchessau, Bonaventure Viger, H. A. Gauvin et Rodolphe Desrivères sont avertis que le procureur-général Ogden désireait les voir dans la chambre du geôlier. Ils s'y rendent, ne sachant trop ce qui allait leur arriver.

Était-ce la liberté, ou la nouvelle qu'on allait leur faire subir leurs procès?

M. Ogden leur annonça simplement que lord Durham avait passé, le 28 juin, une ordonnance qui les exilait tous les huit aux Bermudes et mettait en liberté le reste des prisonniers. Il ajouta qu'ils devaient être prêts à partir, le lendemain, pour leur lointain exil. Ils protestèrent, demandèrent de quel droit on exilait des sujets anglais sans aucune forme de procès; mais, bien entendu, toutes ces protestations tombèrent dans le vide; il leur fallut partir.

Nous avons dit, en parlant des MM. Dumouchel, qu'avant la proclamation de l'ordonnance du 28 juin, le col. Simpson avait été envoyé auprès d'eux pour les engager à signer un document par lequel ils se reconnaissaient coupables de haute trahison. Ils refusèrent de signer ce document, mais consentirent, après avoir consulté MM. Cherrier et Walker, à adresser à lord Durham une lettre dans laquelle, sans se reconnaître coupables de haute trahison, ils se mettaient à sa disposition afin d'ouvrir les portes de la prison à leurs compatriotes.

Ils ne s'attendaient pas cependant, après avoir signé cette lettre, à être déportés aux Bermudes sans aucune forme de procès.

Permission leur ayant été donnée, la veille de leur départ, de voir leurs familles, madame Masson se rendit à la prison pour faire ses adieux à ce fils qu'elle aimait tant. C'était une noble femme; elle avait résolu de fortifier son fils par son courage et sa résignation, au lieu de l'attrister par le spectacle de ses larmes. Elle tint parole: dominant son émotion, elle lui dit en le quittant: "Mon fils, tu pars pour l'exil, tu as voulu te sacrifier pour tes compagnons de prison. Sois courageux jusqu'à la fin. Je suis fière de toi. Je me consolerai dans ton absence, en pensant que Dieu m'a donné des enfants aussi bons patriotes et dignes de moi."

Les femmes de Sparte n'étaient pas plus héroïques.

Le 2 juillet 1838, les huit proscrits descendaient à Québec, où on les embarquait à bord de la frégate la *Vestale*.

Ils furent bien traités durant la traversée; les viandes et les boissons étaient abondantes et d'excellente qualité. Après le long carême qu'ils venaient de faire, ils trouvèrent cela bon.

Comme nous nous proposons de consacrer un chapitre spécial à l'histoire de leur séjour aux Bermudes, nous nous contenterons de dire aujourd'hui que le gouvernement impérial ayant annulé l'ordonnance de lord Durham pour cause d'illégalité, ils furent mis en liberté dans le mois d'octobre; mais défense leur fut faite de rentrer dans leur pays. Ils se rendirent aux États-Unis où ils se séparèrent.

Le Dr. Masson alla se fixer à Fort Covington, dans l'État de New-York.

L'insurrection de 1838 venait d'éclater; Robert Nelson avait arboré le drapeau de l'indépendance, et les Canadiens se ralliaient autour de lui.

Les patriotes furent écrasés comme ils l'avaient été en 1837; ceux qui échappèrent à l'échafaud furent exilés, pillés et ruinés.

M. Eustache de Beauharnois, oncle du Dr. Masson, ayant vu détruire toutes ses propriétés, et craignant d'être arrêté, se sauva avec sa famille aux États-Unis, et alla trouver son neveu qui, quelques semaines après, devenait son gendre. Dans l'automne, ils prenaient magasin en société et faisaient d'excellentes affaires.

M. Eustache Masson étant mort, M. le Dr. Masson vint, en 1842, s'établir dans la nouvelle paroisse de Saint-Anicet, où il jeta les fondements d'un établissement considérable, fit construire un quai, un magasin, et donna, par son esprit d'entreprise et son activité, un essor considérable aux progrès de cette paroisse.

En 1844, sous l'administration de lord Metcalfe, l'hon. D. B. Viger le nommait collecteur de douanes au port de Dundee, sur la frontière. C'était le deuxième Canadien-français qui parvenait à entrer dans le département des douanes, où on ne trouvait que des Anglais.

De 1849 à 1854, il se donna beaucoup de peine pour faire payer aux cultivateurs des deux rives du lac Saint-François, une indemnité pour les dommages causés à leurs terres par les inondations provenant de la construction de jetées à la tête du canal Beauharnois. Il écrivit dans les journaux, s'adressa au gouvernement et alla même, à la tête d'une députation, trouver lord Elgin, qui lui dit: "J'avoue, docteur, qu'après vous avoir fait brûler à Saint-Benoît, il est cruel de vous faire noyer à présent."

Les électeurs du comté de Soulanges l'ayant élu, en 1854, à l'Assemblée législative, il compléta l'œuvre qu'il avait commencée, et réussit à obtenir une grande partie de l'indemnité réclamée.

En 1858, le Dr. Masson refusa de se porter de nouveau candidat, mais il se présenta en 1867 et fut élu, à la majorité de 259, sur son concurrent. Aux dernières élections générales, il supporta M. Lanthier, le représentant actuel du comté de Soulanges.

M. Masson est aujourd'hui registrateur du comté de Soulanges et greffier de la cour de circuit. Il demeure au Coteau-Landing.

Comme on le voit, sa vie a été jusqu'à présent bien remplie, son existence agitée, et cependant il est plein de force et de santé, capable encore de faire le coup de feu et d'aller aux Bermudes s'il le fallait. Le jeune homme de 37 que les volontaires du Coteau-du-Lac trouvaient si beau garçon, est devenu un fort bel homme, un peu gros, mais bien planté, imposant de taille et de figure. Il n'a pas froid aux yeux, disent les gens qui aiment le sans-façon de ses manières et de son langage, sa parole mâle et sa grosse gaieté.

Nous ne serions pas surpris de voir le Dr. Masson se remettre dans la politique.

M. Masson ayant perdu sa femme en 1846, épousa, en secondes noces, une demoiselle Watier, fille de feu M. Joachim Watier, du Coteau-du-Lac.

Il a eu 36 enfants dont deux seulement survivent: M. Louis-Napoléon Masson, de Saint-Anicet, et madame E. Prieur, du Coteau-Landing.

M. Damien Masson est aujourd'hui un riche cultivateur; il demeure à Saint-Benoît, où il jouit de l'estime publique. Avant la Confédération, il fit la lutte contre l'hon. Édouard Masson, pour représenter la division des Mille-Isles au Conseil législatif, mais il échoua.

Les deux MM. Masson appartiennent au parti conservateur. L. O. DAVID.

NOS GRAVURES

Loin du Monde

Le tableau que reproduit notre gravure est dû au pinceau d'un des meilleurs artistes français. M. Rodolphe Lehmann s'est fait un nom distingué, non-seulement en France, en Angleterre et en Allemagne, mais surtout à Rome, où son atelier est le rendez-vous des plus illustres voyageurs.

Son tableau, qui a pour titre: *Loin du monde*, est une de ces œuvres par lesquelles l'éminent peintre de portraits varie le cours de ses travaux ordinaires.

Un capucin, au froc brun, est assis dans sa cellule. Deux escabeaux, un lit bas et dur, un pupitre, quelques livres, un bénitier et une croix meublent seuls son étroite chambre. Il s'est approché de la croisée pour respirer l'air plus frais du soir et pour profiter des dernières clartés du jour, en lisant un livre de piété. Tout est si calme autour de cette cellule que les oiseaux viennent sans crainte sur le rebord de la croisée pour picoter les miettes de pain placées là par une main amie.

Le sujet qu'a choisi le peintre est bien simple; mais que de poésie dans cette toile! En contemplant ce moine, qui vient de quitter sa lecture pieuse pour écouter la cloche du soir, ne croit-on pas entendre soi-même les tintements de l'airain? Et puis, son expression triste et abattue, cette rose, placée sur le pupitre et vers laquelle il tourne ses regards, ces oiseaux perchés sur la fenêtre, cette mer qu'il aime à contempler, tout cela ne semble-t-il pas nous dire que ce moine a laissé dans le monde, dont il est séparé, plus d'un regret et plus d'une illusion perdue?

M. C. F. C. Morrison, décédé

Nous croyons payer un juste tribut à la mémoire de M. Morrison, en donnant à nos abonnés le portrait de ce bon et si sympathique prêtre dont le pays déplore en ce moment la perte. Ses obsèques, qui ont eu lieu le 6 courant, avaient amené un grand concours de clergé et de fidèles. Sa Grandeur Mgr. de Montréal avait tenu à assister pontificalement aux cérémonies funèbres. Elle a bien dit ce que tous les assistants ressentaient en appliquant au défunt ces trois mots et en le donnant comme exemple: *Sobrie, juste et pie rivamus*.

Le Révérend Père Reboul, O.M.I.

Nous sommes heureux de pouvoir offrir à nos lecteurs le portrait du Rév. Père Reboul, O.M.I., dont les journaux annonçaient la mort tout dernièrement. Bientôt, nous l'espérons, une notice détaillée redira la vie exemplaire de ce bon et saint religieux, de ce dévoué et zélé missionnaire, de ce père et de cet ami des hommes des chantiers. Comme ses frères qui l'ont devancé, on peut dire qu'il est mort les armes à la main. La manifestation qui a eu lieu à Hull prouve combien ce bon prêtre était aimé et respecté par tous. Si les hommes pouvaient oublier sa mémoire, les arbres séculaires de la forêt, les lacs et les rivières de Matawan et de tous les environs rediraient toujours son nom chéri, et rappelleront aux voyageurs des chantiers qu'il a passé bien des fois par ces chemins, en faisant le bien.

Le Rév. Père Reboul était né en France, le 4 décembre 1827. Il est arrivé en Canada le 24 mai 1853.

Voici quelques détails sur la dernière expédition et la mort de l'héroïque missionnaire, l'apôtre des chantiers de Potawawa:

Le R. P. Reboul était parti d'Ottawa le 11 janvier, en compagnie du R. P. Amiot, afin de visiter pour la 25^{ème} fois ses chers chantiers dispersés au sein de la forêt, et stationner pour la longue saison de l'hiver dans les nombreux chantiers qui leur servent de modeste résidence. Cette mission, qui devait être sa dernière, fut témoin de son zèle, de son énergie accoutumée dans cette sorte d'ouvrage, où tous n'auraient pas pu résister, mais pour lequel Dieu avait départi à notre cher défunt des qualités exceptionnelles afin de gagner, d'entraîner tous ces jeunes gens, dont il était le père depuis longtemps, et afin de les amener tous à l'accomplissement de leurs devoirs religieux, au point que, sur 45 chantiers visités par lui cet hiver, un seul homme lui a résisté. Aussi, la mission des chantiers fait-elle en lui une perte irréparable. Le R. P. Reboul a chevé son 39^{ème} chantier sur la Madawasca quand la maladie qui l'emporta si tôt a commencé à ruiner et à détruire en peu de jours la santé la plus forte et la plus robuste que l'on connaît.

De violents maux de tête accompagnés d'une grande prostration mentale l'assaillirent sans le décourager et sans l'arrêter dans la mission qu'il voulait achever à tout prix. Tout souffrant qu'il était, il franchit les mauvais chemins qui séparaient la Madawasca de la Bonne-Chère, visita deux chantiers sur cette rivière, d'où il se rendit sur la Potawawa, où il fut voir encore deux chantiers, qui furent les derniers. Arrivé au chantier de Thistle, Caswel et Francis & Co., situé sur le creek Haribey, qui se décharge dans

le lac des Cèdres, notre cher défunt tomba dans un état alarmant, et ne fut pas capable de faire la mission. Son compagnon, le P. Amiot, le remplaça. C'était le mardi soir, 27 février. Comme on le voyait si malade, si faible, si souffrant, on le força à discontinuer sa chère mission, et comme il n'y avait que trente-cinq milles du chantier à Matawan où les RR. PP. Oblats ont une résidence et une église, il fut décidé qu'on l'y transporterait.

Le mercredi au matin, 28 février, le R. P. Reboul laissait son dernier chantier, et après une journée des plus rudes à cause des mauvais chemins, il arrivait le soir, à cinq heures et demie, à Matawan, où il fut accueilli à bras ouverts par les RR. PP. Poitras et Nedélec. Vite le Dr. Paré, de Matawan, fut appelé, et ayant constaté que la maladie était très-grave, puisque c'était un ramollissement du cerveau, il ordonna de télégraphier immédiatement aux docteurs Desloge et Dickson, de Pembroke, pour avoir avec eux une consultation médicale qui ne devait pas avoir lieu, et que la mort devait prévenir. En effet, le jeudi 1^{er} mars, la maladie ne faisait qu'empirer; on crut à propos de s'occuper de l'âme et du grand voyage de notre regretté, et un des Pères qui entouraient son lit de douleurs lui donna les derniers sacrements.

Le Bon Dieu, qui veillait sur son bon serviteur, lui avait conservé jusque là une connaissance qui lui était encore nécessaire, mais que le cher malade perdit aussitôt après pour ne plus la recouvrer. Il passa le restant du jeudi dans cet état léthargique, et dans la nuit du jeudi au vendredi, vers minuit, un des plus anciens et des plus zélés prêtres du diocèse d'Ottawa rendait à Dieu sa belle âme chargée de bonnes œuvres et de mérites, entre les bras de trois de ses frères en religion, qui ne l'ont pas abandonné jusqu'au moment suprême, et dont les noms méritent d'être mentionnés ici: ce sont les RR. PP. Poitras, Nedélec et Amyot, derniers témoins de cette vie sacerdotale si belle et si bien remplie. Le R. P. Reboul s'est éteint doucement, avec sa croix, son scapulaire sur la poitrine, et son chapelet à ses côtés. C'est ici le cas de redire avec le royal prophète: "Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur."

Eclipses de Lune à Constantinople

La religion mahométante se prête facilement aux croyances superstitieuses. Une superstition curieuse parmi les Turcs de la classe ignorante, est celle qui attribue une influence fatale aux éclipses de lune. Ils s'imaginent que leur astre sacré est alors en lutte avec un redoutable dragon, et il existe parmi eux une coutume ancienne, qui consiste à tirer des coups de fusils et de pistolets dans ces occasions, afin d'effrayer et de chasser le dragon. Il est inutile de dire que cette coutume n'existe que parmi le bas peuple. Un correspondant a été témoin d'une démonstration de ce genre, il y a quelques semaines à peine.

Le pont suspendu de Brooklyn

Cette entreprise gigantesque occupe beaucoup, depuis quelque mois, le public de New-York et de tous les États-Unis.

Il est curieux de constater que le pont de Brooklyn se commence au moment même où le pont suspendu de Niagara achève son temps, condamné par les ingénieurs. On sait qu'il est question de remplacer le pont, à Niagara, par un tunnel creusé sous la rivière, c'est-à-dire à deux cents pieds au-dessous de la voie actuelle. On considère que le tunnel serait moins dangereux que le pont, sur lequel aucun accident n'est encore arrivé pourtant.

Nos lecteurs connaissent déjà le plan et les détails de l'entreprise du pont de Brooklyn, qui doit relier la rive de Pitt Manhattan et celle de Long Island, ou les deux villes de New-York et de Brooklyn au-dessus du bras de mer nommé la rivière de l'Est. Les deux tours énormes qui doivent supporter le pont sont déjà terminées, et l'on a jeté une passerelle temporaire d'un sommet à l'autre. Cette passerelle, très-étroite (deux pieds et demi ou trois pieds), est suspendue au-dessus de l'abîme, à cent pieds de hauteur. Elle sert aux ouvriers et aux ingénieurs pour leur opérations. Plusieurs reporters des journaux de New-York, connus pour leur impétuosité, se sont déjà aventurés sur ce passage périlleux, afin de pouvoir régaler ensuite les lecteurs du récit de leurs impressions.

La vue, du haut de cette voie aérienne est magnifique, comme on peut se le figurer aisément. On domine à la fois la rivière et le port, rempli de navires, et les deux villes de New-York et Brooklyn dont la population réunie est de près de deux millions d'habitants.